

Ministère
des
Travaux Publics.

3^e Division
1^{er} Bureau
Beaux-Arts.
Ecole de Rome
Envoyé d'une Pièce.

Paris, le 7 Mai 1823.

Recette 77

Le Ministre Secrétaire
d'Etat de l'Intérieur a l'honneur
de faire parvenir à Monsieur
Guérin la 2^e Pièce dont l'envoi était
annoncé par la Lettre Du 20 Mars
dernier, et qu'on avait omis d'y joindre.

Note.

Un Architecte pensionnaire de l'Academie de France à Rome qui serait sur le point de faire le travail de la troisième année pourrait être chargé (au lieu d'envoyer les quatre grands dessins qu'on lui demande) de faire la ligne exacte des constructions adossées à l'angle du Mont Palatin vers le Forum, depuis la partie postérieure du Temple de Castor et Pollux, avec l'angle des substructions du Mont Palatin, jusqu'à compris le temple de Romulus, et les ruines adjacentes qui dominent la Via Sacra.

Dessous l'Eglise de Santa Maria Liberatrice, et vers sa partie postérieure, il existe encore des constructions en briques parfaitement conservées, qui serait essentiel d'examiner, et on précisera leur position en mesurant scrupuleusement tout ce qui subsiste. (Le temple de Vesta étoit situé dans ce voisinage.)

Il faudrait que ce Pensionnaire fit 1^e Un Plan de l'état actuel de l'ensemble de ces belles ruines. 2^e Plusieurs élévations, en indiquant avec soin la nature des matériaux. 3^e Une vue perspective, combinée de manière à pouvoir saisir la position respective de ces ruines, avec celles du Mont Palatin, et qui devra offrir le plus de développement possible. 4^e Une restauration du tout, en se servant des fragments du Plan antique de Rome, qui se trouvent au Capitole.

Ces Ruines, d'après divers auteurs devaient être celles de la Curie, des Comices, de la Grecostasis et de l'Apotheose des Ambassadeurs.

Quelques fouilles, sondes et tranchées seront nécessaires pour reconnaître les différents sols, ou tout autre objet essentiel à l'entier complément de l'intéressant travail pour lequel le Duc de Blacas se flatte que M. le Ministre de l'Intérieur voudra bien donner des ordres à M. le Directeur de l'Academie de France à Rome.

Il sera essentiel que l'Architecte chargé de ce travail prenne les avis de M. l'Avocat Pea, auquel le Duc de Blacas écrira pour cet objet.

